



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEGREPELISSE

Délibération n°2010/07/59

L'an deux mille dix,
Le vendredi 2 juillet à 18 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. CAMBON Jean, Maire.

Date de convocation : 24/06/2010

Date d'affichage : 25/06/2010

Nombre de Conseillers
en exercice : 23

Nombre de présents : 17

Nombre de votants : 21

Etaient présents : CAMBON J., CORRECHER M., MERCIER S., MOURIERES D., MARCIPONT D., TELLIER M., RICARD J., JACQUOT S., PELLET R., BEAUTE-VOIROL C., COMBES C., ONFROY A., SIRVAIN B., AUTIQUET B., VERGNES M.T., PARIS C., PELISSIE L.

Absents – pouvoirs : AURADE P. (pouvoir à MOURIERES D.), MARTY F. (pouvoir à CORRECHER M.), HENRI M. (pouvoir à MARCIPONT D.), MONTAUT V. (pouvoir à CAMBON J.).

Absents : DELMAS F., CONTE D.

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE
MAIRE, COMPTE TENU :

- DE L'ENVOI DEMATERIALISE EN
PREFECTURE LE **09/07/2010**

- DE LA NOTIFICATION D'ACCUSE
RECEPTION n°:
**082-218201341-20100702-
DEL_2010_07_59-DE**

- ET DE LA PUBLICATION,
LE **10/07/2010**

A NEGREPELISSE, le **10/07/2010**

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE RESIDENCE DE
CREATION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF NATIONAL « ECRITURE DE
LUMIERE » - CENTRE D'ART « LA CUISINE ».

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que «La cuisine», centre de création arts et design appliqués à l'alimentation accompagne le lycée professionnel Bourdelle de Montauban dans sa volonté d'accueillir l'artiste Caroline PANDELÉ au sein de son établissement afin de lui permettre de réaliser une résidence de création et de faire bénéficier ses élèves de sa présence, notamment à travers la mise en oeuvre d'atelier de pratique artistique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

SOLLICITE une aide de l'État (DRAC) pour la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.